

BULLETIN D'INFORMATION N° 6

Séance du conseil municipal du 6 Novembre 2008

1) Plan Local d'Urbanisme :

Concernant la demande d'abrogation du 17 juillet 2008 et après avis des services préfectoraux, Monsieur le Maire propose de lancer une procédure de modification du PLU.

Michel Aurignac rapporte les travaux effectués par la Commission d'Urbanisme; il souligne les points qui rendent nécessaires les modifications et en particulier :

- une zone urbanisable avec un réseau assainissement insuffisant ;
- des corrections ponctuelles à apporter au zonage, au règlement, aux documents.

Pour réaliser cette modification du PLU, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'utiliser les compétences du service urbanisme intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale. Cette modification permettra de solutionner des problèmes soulevés par le P.L.U. tel qu'il est conçu.

2) Modification de la Commission d'Urbanisme :

Laurent Aubuchou demande à intégrer cette commission, constituée le 27/03/2008.

A l'unanimité et de façon exceptionnelle, le Conseil Municipal accepte sa demande.

3) Loyer appartement :

Suite au changement de locataire de l'appartement situé au n° 16 de la rue du Pic du Midi, il est décidé à l'unanimité de passer le loyer de 498 € à 515 €.

4) Virement de crédits :

Sur proposition du Trésor Public, il convient de passer des écritures comptables permettant l'intégration des prêts, des subventions et des travaux réalisés par le SDEPA (Syndicat d'Electrification) sur notre Commune. Accord à l'unanimité.

5) Subvention aux conscrits :

Dans le cadre des fêtes patronales le Conseil Municipal décide à l'unanimité de leur verser une subvention de 150 € pour participer aux frais de l'apéritif servi le dimanche.

6) Occupation du domaine public par Gaz de France :

Il convient de fixer le prix de la redevance à payer par Gaz de France pour les 11,683 km de réseau sur notre commune.

Le taux maximum étant de 0,035 € au ml, le Conseil Municipal décide d'appliquer ce taux à 100% soit environ 500 € par an.

7) Amortissement des participations communales :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'amortir les participations communales aux différents organismes (SIVU, SDEPA,).

Quelques infos...

Environnement, déchets :

La Commission Environnement et Déchets de la Communauté de Communes de la Vath Vielha va lancer une campagne de distribution de composteurs individuels (450 par an), de bio-seaux et de guides de compostage.

D'autre part, à l'initiative de l'entreprise « Le Relais », spécialisée dans la collecte et le recyclage, des bornes de récupération de textiles seront prochainement installées dans les communes des deux Cantons.

Ces deux actions permettront à terme de réaliser des économies sur le traitement des ordures ménagères.

Banque Alimentaire :

Une collecte de produits alimentaires non périssables aura lieu devant la supérette du Clos St Martin le samedi 29 novembre de 9h à 12 h.

Cadeau nouveaux nés

Pour les enfants nés à compter du 21 mars 2008, la commune d'Asson participe à l'ouverture d'un compte sur livret pour un montant de 15 €.

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat .

Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux résidents sont invités à se faire inscrire avant le 31 décembre auprès du secrétariat de la mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Don du sang:

Lundi 24 Novembre à la salle de l'Isarce à ASSON le centre de transfusion sanguine de PAU organise une collecte à partir de 7 heures.

Animation

Asson Animation organise une soirée spectacle le samedi 29 Novembre à 20 h30 à la salle de l'Isarce : ONE MAN SHOW avec Martin Elizondo

Prix d'entrée à 10€ (gratuit pour les demandeurs d'emploi)

11 novembre 2008 :

90^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918:

Nous remercions chaleureusement la population qui s'est déplacée en nombre pour commémorer cet anniversaire bien particulier : d'une part, bien sûr, parce que 90 ans se sont écoulés depuis la fin des combats et puis surtout parce que pour la première fois, les cérémonies se déroulaient en l'absence de « Poilus ».

Dès lors, ce rendez-vous annuel prend un sens différent.

La réponse a été partiellement apportée en ce 11 novembre à Asson : la lettre adressée par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lue pour partie par Monsieur le Maire, puis par Laura et Lucile, deux conscrits.

Le message a été relayé par les nombreux enfants des 2 écoles qui ont chanté l'hymne européen , dirigés par André Cazajous.

Des gestes symboliques et des regards tournés vers l'avenir.

On peut parler de paix européenne sans oublier le sacrifice de nos aïeux.

Les personnes désireuses de consulter la fiche d'un soldat « Mort pour la France » ou encore le journal de l'unité à laquelle il appartenait, peuvent désormais faire des recherches sur Internet. Le Ministère de la Défense a récemment ouvert les archives de l'Armée Française . Elles sont consultables à l'adresse suivante :

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr